

Mise en garde
Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 17-CAP-09

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 5 octobre 2017** 17 h 00, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Benoît L'Écuyer, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

N'a pu assister :

Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative
Monsieur Pierre Archambault, directeur principal – Finances, services partagés et gestion des programmes d'immobilisations

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-122

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Mot de la présidente**

Bonjour à tous,

Je tiens à profiter de cette dernière séance du conseil avant les élections pour souligner brièvement le travail que nous avons accompli au cours des 4 dernières années.

Plusieurs grands défis devaient être relevés au sein de l'organisation.

Que ce soit de fonctionner à l'intérieur d'un cadre budgétaire restreint. D'assurer la mise en œuvre de notre plan stratégique 2013-2022 où nous devons faire un important virage clientèle et organisationnel ou encore la mise en place d'une nouvelle gouvernance dans la région métropolitaine, malgré tout ce contexte, le RTL

a été innovateur et a su développer des projets porteurs pour les citoyens de l'agglomération de Longueuil.

Nous avons relevé ces défis, en étant présents, compétitifs et engagés pour en assurer la réalisation.

Le virage organisationnel que le RTL a osé entreprendre dans les dernières années a permis de mettre les citoyens et les employés au cœur de l'organisation. Fort des investissements de plusieurs millions de dollars de la part des gouvernements fédéral et provincial, nous avons réussi à démarrer 56 projets pour les années à venir. Bien qu'il y ait encore plusieurs défis à relever à l'égard des nouvelles structures gouvernementales, nous laissons le RTL en bonne santé et plus fort que jamais.

Je tiens à remercier les employés et les membres de la direction qui se sont investis à faire rayonner le RTL. Quel que soit le secteur d'activité, chacun a contribué au succès de l'organisation en améliorant notre offre de service et en positionnant le RTL comme un incontournable en matière de mobilité durable pour les citoyens de l'agglomération de Longueuil.

Merci pour votre vision, votre engagement et votre dévouement envers le RTL et notre clientèle.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'aide précieuse que les administrateurs du Conseil m'ont apportée au cours de mon mandat. Vous avez été pour moi des alliés clés.

Il n'y a pas de doute, ensemble nous avons accompli de belles et de grandes choses.

Je souhaite à tous et à chacun bonne continuation.

Bon conseil d'administration à tous !

3. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-123

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 7 septembre 2017

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 7 septembre 2017. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers - Mobilité durable

5.1 Modifications de service

5.1.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-124

Ajustements de service – révision des temps de parcours – assignation de janvier 2018

Il est proposé par monsieur Alain Dépatie, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur les lignes 15, 35, 39, 47 et 106.

D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur certaines lignes improductives.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 1er janvier 2018. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-125

Maintien et ajustement de service – assignation de janvier 2018

Il est proposé par monsieur Alain Dépatie, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'APPROUVER les modifications de service sur les lignes 25, 44, 92, 115, 123, 125 et T9.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 1er janvier 2018. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-126

Renouvellement de l'entente de partenariat AOT/Communauto – Utilisation de la carte OPUS

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'AUTORISER le renouvellement de l'entente de partenariat AOT/Communauto – Utilisation de la carte OPUS à utiliser la carte OPUS comme identifiant pour les abonnés dans les limites prévues à l'entente pour une période de deux (2) ans débutant le 6 novembre 2017 et se terminant le 5 novembre 2019 inclusivement.

D'AUTORISER le directeur général du RTL à signer cette entente. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-127

Renouvellement de la convention intervenue avec Le Groupe Imagi Communication inc. - Exploitation publicitaire de certains abribus

Il est proposé par madame Colette Éthier, appuyé par madame Magalie Queval :

« DE DÉNONCER l'option de renouvellement pour dix (10) ans prévue dans la convention intervenue entre le Réseau de transport de Longueuil et Le Groupe Imagi Communication inc. pour l'exploitation publicitaire de certains abribus du territoire.

D'APPROUVER le renouvellement de la convention à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil et Le Groupe Imagi Communication inc. pour l'exploitation de certains abribus de son territoire pour une période d'un (1) an débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2018 inclusivement.

D'AUTORISER le directeur général et la secrétaire corporative à signer cette entente. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

6.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-128

Adoption du plan des effectifs 2017 amendé

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par monsieur Éric Beaulieu :

« D'AMENDER le plan des effectifs des postes réguliers pour l'année 2017 afin de refléter les changements en lien avec la transformation organisationnelle. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-129

Approbation de la grille d'évaluation – Remplacement du système de radiocommunication

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« D'APPROUVER l'utilisation de la grille des critères prévus au tableau ci-après, pour l'appel d'offres P17-026, visant le remplacement du système de radiocommunication :

• Expérience du soumissionnaire, de l'équipe de projets et des sous-contractants	25 points
• Compréhension du mandat	25 points
• Méthodologie du plan de travail et des processus proposés	20 points
• Évaluation de la solution proposée en matière d'équipements, de logiciels et de transition	30 points
TOTAL	<hr/> 100 points. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Signature d'une entente - Dossier Umana / Systematix – logiciel Paie et RH

6.3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-130

Signature d'un acte de vente du code source du logiciel Umana

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil (RTL) utilise l'application UMANA de Carver Technologies pour la gestion de la paie et des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Carver Technologies est le fabricant, le distributeur unique et le détenteur des droits de propriété intellectuelle de ce produit tel qu'attesté ;

CONSIDÉRANT QUE le RTL n'est pas tenu, en vertu de l'article 101.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, de procéder par appel d'offres lorsque l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants ;

CONSIDÉRANT QUE le RTL n'est pas tenu, en vertu de l'article 101.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, de procéder par appel d'offres lorsque l'objet du contrat est la fourniture de matériels et de services et qu'il est conclu avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir le matériel et les services ;

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par madame Monique Bastien :

« D'ACQUÉRIR le code source de l'application UMANA de la firme Carver Technologies et la formation y afférente, pour un montant estimé à 225 000 \$ taxes en sus conformément au contrat de vente du code source UMANA.

D'AUTORISER le directeur général et la directrice des Technologies de l'information et systèmes de transport intelligents à signer le contrat pour et au nom du RTL.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-131

Signature d'une convention entre RTL – Systematix – Carver

CONSIDÉRANT que Systématix est l'adjudicataire d'un contrat intervenu le 22 octobre 2013 pour l'acquisition et l'implantation d'un système informatique intégré de gestion des ressources humaines, paie et avantages sociaux, à la suite de l'appel d'offres P13-018 du Réseau de transport de Longueuil (RTL) ;

CONSIDÉRANT que les parties souhaitent préciser les travaux devant être complétés pour le RTL, imposer un échéancier pour les réaliser et confirmer les derniers paiements que Systématix doit recevoir du RTL ;

CONSIDÉRANT que Carver Technologies, un sous-traitant de Systématix, est le propriétaire du code source des logiciels permettant l'implantation du système au RTL et qu'il fournit les licences, les logiciels, la propriété intellectuelle du système et les éléments développés nécessaires à l'implantation du système ;

CONSIDÉRANT que le RTL utilise l'application UMANA de Carver Technologies pour la gestion de la paie et des ressources humaines ;

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'AUTORISER la convention pour préciser les travaux devant être complétés pour le RTL, établir un échéancier pour les réaliser, confirmer les derniers paiements que Systématix doit recevoir du RTL et mettre fin au contrat.

D'AUTORISER le directeur général et la directrice des Technologies de l'information et systèmes de transport intelligents à signer la convention pour et au nom du RTL.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-132

Octroi de contrat – Services professionnels – Élaboration d'un programme de maintien des actifs

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres P17-021 – Services professionnels, Élaboration d'un programme de maintien des actifs, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme « GROUPE TMB INC. » aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 109 226.25 \$, (taxes incluses) pour une période maximale de dix-huit (18) mois, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-133

Octroi de contrat – Acquisition d'équipements Advantech

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres P17-023 – Acquisition d'équipements Advantech (consoles chauffeurs, ordinateurs de bord et câbles), au seul soumissionnaire conforme, soit la firme « PROAX TECHNOLOGIES LTÉE » aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 1 551 231.20 \$ taxes incluses, pour une période maximale de dix-huit (18) mois, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-134

Octroi de contrat – Acquisition de boîtes de perception

Il est proposé par monsieur Benoît L'Ecuyer, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de vingt-cinq (25) boîtes de perception au seul fournisseur canadien pouvant distribuer ces équipements, soit la firme « GARIVAL INC. » pour un montant total de 430 469.28 \$ (taxes incluses). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-135

Octroi de contrat – Entretien des réseaux de drainage

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P17-010 – Entretien des réseaux de drainage aux divers sites du Réseau de transport de Longueuil (RTL), pour une durée de trois (3) ans à compter de la présente, au plus bas soumissionnaire conforme, soit « BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE », aux prix unitaires soumis, pour un montant estimé à 601 173.23 \$, toutes taxes comprises, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-136

Dépôt — Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 26 août au 21 septembre 2017 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 7 507 663.74 \$. »

6.9 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-137

Dépôt — Liste des honoraires professionnels

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 5 octobre 2017 au montant total de 72 671.42 \$. »

6.10 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-138

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – août 2017

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois d'août 2017. »

7. **Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

8. **Intervention des membres du conseil**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

La présidente se joint aux membres du conseil d'administration afin de féliciter et souhaiter la bienvenue à madame Nancy Decelles qui a été nommée comme membre du conseil d'administration du Réseau à titre de représentante des usagers du transport adapté.

Les membres soulignent le départ de monsieur Pierre Archambault, directeur principal – Finances, services partagés et gestion des programmes d'immobilisations, ils le remercient pour son apport au RTL.

Les membres remercient la direction et le personnel du RTL pour leur soutien quotidien comme principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil ainsi que pour la réalisation de projets innovants au cours des quatre (4) dernières années.

Les membres se déclarent fiers d'avoir incité les différentes clientèles à utiliser le transport en commun par des approches telles que le déploiement de l'accessibilité universelle et la collaboration à la mise en place du programme municipalisé de gratuité pour les personnes de 65 ans et plus durant les périodes hors pointe ainsi que d'avoir introduit différentes initiatives telles que le midibus électrique.

9. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-139

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Nancy Decelles, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« De lever la présente assemblée. » Il est 17h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Colette Éthier
Présidente

(S) CAROLE COUSINEAU
Carole Cousineau
Secrétaire corporative